

Programme de vaccination contre la Covid-19 pour les opérateurs économiques

Le Gouvernement lance un appel à manifestation d'intérêt aux opérateurs économiques opérant dans les catégories suivantes souhaitant se faire vacciner contre la COVID-19 :

Catégories	Les documents requis
Les détenteurs du Work Access Permit (WAP), non-enregistrés auprès des associations professionnelles et industrielles, ceux qui sont dans la catégorie exemptée	WAP
Les entreprises enregistrées auprès de SME Mauritius et ceux chargés des services essentiels	SME registration certificate
Les détaillants, magasins, commerces et épicerie opérant sous le 'General Retailer Licence'	Business Registration Card
Planteurs et cultivateurs de légumes	Carte d'enregistrement de planteur
Les éleveurs et agriculteurs	Licence d'élevage
Les Pharmaciens	Carte d'enregistrement auprès du Pharmacy Board
Les Dentistes	Carte d'enregistrement auprès du Dental Council
Charcuterie, Boucherie, poissonnerie, poultry et cold storage	Business Registration Card
Chauffeurs de taxi	Licence octroyée par la NLTA
Conducteurs d'autobus et aide chauffeurs	Licence octroyée par la NLTA
Conducteurs assurant le transport et la distribution	(i) Preuve/attestation d'emploi et (ii) Copie du Business Registration Card de l'employeur
Pêcheurs	Carte d'enregistrement de pêcheur
Autres opérateurs/commerçants qui sont en contact avec le public	(i) Pour l'employeur: Business Registration Card (ii) Pour l'employeur: Copie du Business Registration Card de l'employeur et preuve/attestation d'emploi

Toute personne éligible selon ce communiqué, souhaitant se faire vacciner peut s'enregistrer sur l'adresse suivante :

- **Enregistrement en ligne sur le <https://vaccination.edbmauritius.org>**
- **Hotline: 203 3800 (opérationnel du lundi au Vendredi de 08.30 à 17.30)**

Toute personne enregistrée sur notre plateforme sera avisée de la date, de l'heure et du centre de vaccination à travers un SMS, appel ou courriel électronique.

17 mars 2021